

Archivistes départementaux *Conserver et transmettre*

15 km d'archives rue Saint-Germain, 3 km rue Jean Mermoz ! Mémoire des administrations mais aussi du secteur privé, les Archives départementales comptent dix-sept agents chargés de collecter, conserver, classer et communiquer douze siècles d'histoire icaunaise.

« Notre métier change tous les jours car nous faisons toujours des découvertes », indique Daniel Guérin, directeur des Archives départementales de l'Yonne. Collecter, conserver, classer et communiquer les archives publiques (fonds issus des administrations qui se sont succédé dans l'histoire du département), mais également privées (entreprises, commerçants, particuliers, associations...), telles sont les missions confiées aux agents (dix-huit dont deux fonctionnaires d'État) de ce service relevant du Conseil Général. Sylviane Follet, attachée de conservation du patrimoine et adjointe du directeur, a la charge des fonds privés. Initialement restreinte aux archives personnelles et familiales et aux papiers d'érudits, la notion d'archives privées a été progressivement élargie aux archives économiques et financières, aux archives de presse, des hommes et des partis politiques, puis des architectes, des syndicats et des associations, etc. Pour exemple, ce journal qui retrace la vie quotidienne de Marguerite Bertier de Sauvigny, en 1875. À l'intérieur, des photos, journaux, végétaux et différents

matériaux organiques dont la principale caractéristique est leur sensibilité à l'environnement (une croûte de pain rescapée d'un repas partagé avec le Pape et même un oiseau naturalisé !). Un témoignage particulièrement difficile à conserver. Car ainsi que le précise Sylviane Follet, « selon l'ancienneté et le type d'archive, le degré d'hygrométrie et la température nécessaires pour une bonne conservation varient : 18-19° pour du papier, 10° pour des photos noir et blanc, 8° pour les photos couleur... »

400 m linéaires de plus par an

Les documents arrivent parfois dans un tel état (infestation par des champignons) qu'il faut les traiter avant de les intégrer aux fonds : « Pour cela nous allons au port du Havre (où sont également désinfectés les containers) les passer à l'autoclave à l'oxyde d'éthylène, un gaz toxique », précise Daniel Guérin. Comment savoir quels documents conserver ? « Ils doivent soit servir à la justification d'un droit, soit avoir un jour un intérêt historique », précise Daniel Guérin. La subtilité est donc de prévoir le type de document que



voudront les historiens du futur pour écrire l'histoire d'aujourd'hui. Le taux d'accroissement des Archives de l'Yonne, en ne gardant que ce qui répond à ces deux critères de conservation, est de 400 m linéaires par an ! On dit que pour être un bon archiviste, il faut savoir éliminer... » Céline Cros, assistante de conservation du patrimoine, est à la fois archiviste communale itinérante et responsable des archives publiques anciennes et révolutionnaires (de 819, le plus ancien document conservé, à 1800). Elle apporte aide et conseils techniques aux communes de moins de 2 000 habitants pour classer leurs archives datant de moins de cent ans, et collecte et conserve aux Archives départementales leurs archives centenaires, ainsi que le prévoit la loi.

Des ateliers d'écriture pour les scolaires

Évoquant le deuxième volet de sa mission, les archives anciennes, la jeune femme précise qu'« elles ont été parfaitement classées au XIX^e siècle par Maximilien Quantin, le premier archiviste-paléographe du département ; nous travaillons donc surtout à la création d'instruments de recherches regroupant plusieurs fonds et permettant leur mise en valeur (sceau, armoiries...), ainsi qu'à la restauration des plans, reliures, documents anciens, sceaux... » Céline Cros s'occupe également, avec Daniel Guérin, de l'élaboration de l'héraldique communale (conseil aux communes dans le choix et l'élaboration de leur blason) et de l'établissement d'un corpus des armoiries du département.

Comme il ne s'agit pas seulement de conserver le patrimoine écrit mais également de le valoriser, les Archives départementales organisent des expositions (« Le bicentenaire du corps préfectoral », « La loi de séparation de l'Église et de l'État », « En quête d'identité » sur l'art du blason en 2007, « La famille de Louis XIV à 1914 » fin septembre prochain...) et des ateliers pour les scolaires, par l'intermédiaire du service éducatif (qui compte deux enseignants). Stéphanie Guyot-Nourry, assistante de conservation du patrimoine responsable des archives publiques modernes (de 1800 à 1940), propose ainsi un atelier « d'écriture et de moulage de sceaux » pour permettre aux élèves du CP à la 3^e de découvrir les supports d'écriture et les écritures mérovingiennes, carolingiennes et gothiques (« ils réalisent un fac-similé d'un document scellé, écrit à la plume d'oie sur papier type parchemin ») et des ateliers thématiques sur des sujets aussi divers que les anciens métiers, l'utilisation de l'eau au XIX^e siècle ou la vie des soldats pendant la Seconde Guerre mondiale. L'objectif : permettre aux élèves d'appréhender l'histoire de manière « vivante ».



Un atelier d'écriture et de moulage de sceaux pour élèves du CP à la 3^e

Des documents acquis par préemption

Les Archives départementales peuvent acheter certains documents privés par préemption : lors d'une vente publique le directeur, fonctionnaire d'État, peut, au moment où le commissaire-priseur va adjudger, acheter au nom du ministre de la Culture les documents au prix de la dernière estimation. C'est ainsi que des documents sur le chevalier d'Eon, le maréchal d'Eckmühl, des lettres de Napoléon adressées au maréchal Davout (originaire de l'Yonne), sont ainsi entrés aux Archives départementales de l'Yonne.

L'état civil microfilmé par les Mormons !

À l'occasion de sa campagne de microfilmage des états civils du monde entier (en vue de retrouver ses ancêtres pour les baptiser), l'Église mormone a laissé en 1988 une copie du microfilm des cahiers paroissiaux et de l'état civil de l'Yonne aux Archives départementales, qui ont continué à utiliser cette technique de conservation des documents.

Le microfilm va maintenant céder la place à la numérisation et dès la fin de l'année sera mis en ligne un site Internet de l'état civil icaunais. Une évolution qui annonce « un changement de métier des archivistes qui, de médiévistes ou spécialistes de l'histoire, vont devenir également informaticiens », prévoit Daniel Guérin.

L'objectif étant, à terme, de créer des plates-formes d'archivage électronique capables de recevoir tous les types de supports, les relire et les recopier sur le support d'actualité afin d'assurer la transmission des données.

➤ Archives départementales, 37, rue Saint-Germain, 89000 Auxerre. Tél. : 03 86 94 89 00. Par email : archives@cg89.fr Consultation gratuite.



Daniel Guérin, directeur des Archives départementales de l'Yonne